

Bulletin municipal



N° 88 janvier
février 2023
Bimestriel

Anzat le Luguët

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 1^{er} Décembre 2022

Solaire Dômes

L'Agglo pays d'Issoire avait sollicité l'Aduhme pour faire une étude sur l'opportunité de mettre des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Les conclusions de l'enquête ont été rendues publiques lors d'une réunion au Broc le jeudi 10 novembre. Chaque commune concernée a reçu un dossier indiquant l'intérêt ou non d'en installer. Pour la commune d'Anzat le Luguët l'intérêt est fort pour deux bâtiments communaux (salle polyvalente et mairie/ancienne école) et moyen pour les autres. Dans tous les cas, cela engendre des bénéfices pour la commune. Le Conseil Municipal est favorable à ce projet.

Modification de la régie de recettes de Parrot

Cette délibération modifie l'article 3 de la délibération N°2019-04 en date du 25 janvier 2019 concernant la régie de recettes de Parrot, comme suit :

Art 3 : La régie encaisse les produits suivants :

- la vente des forfaits,
- la vente de carte pass nordique rechargeable,
- la location de matériel,
- la vente de boissons et encas,
- la vente de produits locaux.

Diverses informations

Métropole Ceinture Verte

La métropole Clermontoise est en train de mettre en place une ceinture verte avec une centaine d'exploitations maraichères. Le maire pense que le Territoire de la commune d'Anzat le Luguët pourrait en accueillir une, à titre d'expérimentation.

S'en suit une discussion au conseil où il est mis en relief la difficulté d'écouler la production. C'est justement pour cela qu'il serait intéressant d'aller un peu plus loin sur ce projet.

Du nouveau à Anzat !

Expérience réussie ce samedi 14 janvier avec une première séance de danse Country organisée à l'initiative de quelques habitantes de la commune et grâce à l'aimable intervention de Madame Christine Chirain, Présidente de l'Association « Tallende Country Passion ». L'enthousiasme communicatif de cette professeur passionnée a permis aux dix-neuf participant(e)s de passer une agréable après-midi sportive. D'un commun accord, il a été décidé de poursuivre cette nouvelle activité qui sera programmée au moins une fois par mois. Les prochaines rencontres « country » auront lieu les samedi 11 et 25 février prochain de 14h30 à 16h30, dans la salle polyvalente mise à disposition. (Participation demandée 5 € la séance avec un minimum de 10 participants).



Le compostage, une pratique en plein développement sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

En 2024, le tri à la source devra être généralisé sur tout le territoire français. Les déchets organiques, qui représentent 30 % du poids de nos bacs gris, ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères. A cette date, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères. L'échéance approche à grands pas !

Quelles sont les solutions à disposition des usagers ?



Le compostage individuel

Le S.I.C.T.O.M. propose aux usagers, depuis de nombreuses années, d'acquiescer des composteurs individuels. Si l'acquisition d'un composteur individuel vous intéresse, nous vous invitons à remplir et à nous retourner un bon de commande (disponible sur notre site internet).

Afin que la pratique du compostage soit accessible à tous, le S.I.C.T.O.M. équipe les communes en composteurs partagés. Au 31 octobre 2022, plus de **400 composteurs partagés** sont installés sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ! Vous pouvez vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre Mairie pour lancer cette opération dans votre quartier !



Le compostage partagé

On composte à ANZAT LE LUGUET !

7,59 % de foyers équipés en composteurs individuels

4 composteurs partagés installés



1.940 tonnes de déchets évités !

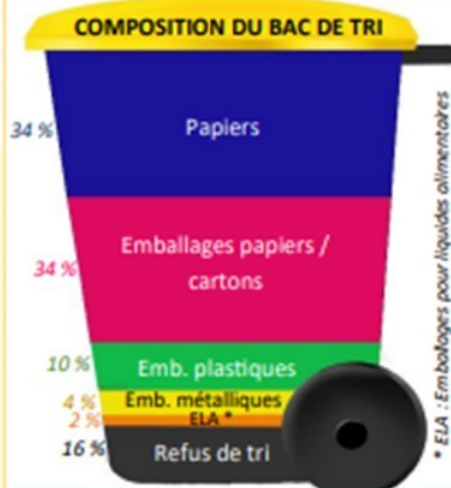


Depuis le 01 MAI 2021, les usagers ont de nouvelles habitudes de tri ! Dorénavant, plus de question à se poser, **TOUS les emballages vont dans le bac de tri !** En 2021, plus de 3 kg/hab/an d'emballages plastiques ont été collectés par rapport à 2019 !

STOP aux erreurs dans le bac de tri ! Seuls les papiers et les emballages sont admis. Les objets en plastique (arrosoirs, jouets, bassines, pots de fleurs décoratifs...), les masques, le verre et les déchets verts ne sont pas à déposer dans le bac de tri. Ces erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité, dangereuses pour les équipes qui travaillent en centre de tri et génèrent des incidents sur la chaîne de tri.

Vos bacs sont trop petits ? Il suffit de téléphoner au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour réadapter la contenance de vos bacs.

De nouvelles habitudes de tri qui portent leurs fruits !



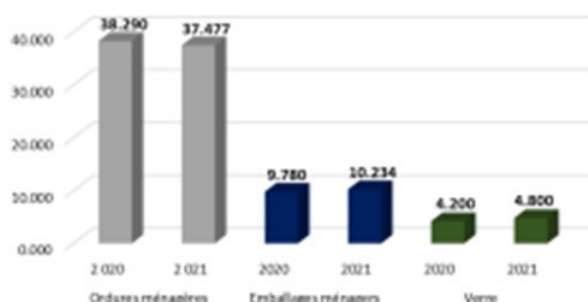
Poursuite de l'optimisation des circuits de collecte

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dans un souci de maîtrise des coûts et d'impact environnemental, cherche sans cesse à optimiser ses circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Afin de s'adapter à l'utilisation réelle du service, certaines communes ont vu leur fréquence de collecte modifiée. D'autres communes seront concernées prochainement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Consultez également notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !

Évolution des tonnages collectés sur la commune de ANZAT LE LUGUET



Ce qui s'est passé

Vendredi 9 décembre: Repas pour les plus de 70 ans ainsi que les employés municipaux et le conseil municipal.

Les Anzatois, âgés de plus de 70 ans, ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité pour partager le traditionnel repas de fête. accompagnés par le personnel et des membres du conseil municipal. À cette action de convivialité s'ajoute la remise, en décembre des 48 colis au domicile des seniors les plus âgés. Ce rendez-vous festif était un moment attendu pour beaucoup d'Anzatois car le repas des aînés n'avait pas eu lieu les deux années précédentes en raison de la pandémie.



Mardi 27 : Marché de la Saint Sylvestre dans la salle polyvalente

Encore un vif succès pour ce marché de la Saint Sylvestre. Pas moins de 12 marchands dans la salle.

Au fil du temps ce marché s'est imposé comme un incontournable pour les Anzatois et les habitants des alentours.

Ce marché doit son succès à son ambiance familiale et festive et à la qualité des producteurs et artisans présents qui nous suivent maintenant depuis quelques années sur nos différentes manifestations.

Samedi 7 Janvier: vœux du maire suivis du pot de l'amitié.

Les traditionnels vœux du maire ont eu lieu comme d'habitude dans la salle polyvalente où des tables avaient été installées de façon à pouvoir visionner le diaporama de 8 minutes retraçant les faits marquants de 2022. Ce diaporama est visible sur la chaîne YouTube de la mairie d'Anzat et sur le site web.

Ce fut l'occasion de déguster la traditionnelle galette des rois, accompagnée de brioches et de cidre.

Le discours prononcé par Monsieur le Maire Emmanuel Correia est joint à ce bulletin.



Décès

Monsieur Jean Claude Garinot né le 22 Août 1956, est décédé le dimanche 31 décembre 2022 à Lemazet 63420 Anzat le Luguet

Animations 2023

Février :

Mercredi 8 : Fête de l'hiver à la Maison du Signal à Parrot. Après-midi jeux en bois de tous âges. 14 h 30 à 17 h.

Mars :

Samedi 25 : Printemps des poètes sur le thème national de "Frontières" avec Maria Coury, salle polyvalente. 15 h 30. Libre participation.

Avril :

Mercredi 19 : Portes ouvertes du club informatique du Cézallier (CIDC) Salle du conseil. 14 h à 17 h.

Vendredi 21 : Théâtre : "Les pièces montées de la Couze" présentent : « Toqué avant d'entrer » et « La bourrique et le canasson ». 20 h 30 salle polyvalente. Libre participation.

Mai :

Lundi 8 : Cérémonie au monument aux morts du bourg pour la fin de la 2^{ème} guerre mondiale 11 h.

Samedi 13 : Inauguration des travaux de la commune.

Dimanche 14 : Randonnée organisée par le comité des fêtes d'Anzat.

Week end de la Pentecôte du 26 au 29 : "Cultive ton ciel" organise le festival international de cerfs-volants traditionnels et artistiques sur notre commune.

Juin :

Mardi 6 : Cérémonie commémorative au Bosberty 10 h 30. Avec Séverine Sarrias et Philippe Servy.

Samedi 17 : Fête de la montagne à Parrot. Rando découverte flore, circuits VTT, nombreux artisans et producteurs, animation musicale, restauration sur place. 10 h à 17 h

Dimanche 18 : La Grande Fête du Cézallier. 9h à 17 h. à Brion.

Début du **2^{ème}** **Festival des 4 sommets** **2023** **9 évènements !** **Juillet Août**

Juillet :

Samedi 8 : 9^{ème} Nuit des églises, concert classique avec le quatuor I Folletti qui interprète Grieg et Ravel. 20 h 30 à l'église du bourg. Libre participation.

Samedi 15 : Concert de Tatu trio. Musique française : musiques traditionnelles. 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Vendredi 21 : Soirée humour ! Philippe Laurent nous présente « Tout est bon dans le triathlon » 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Samedi 29 : Lo Radzouka : quatre musiciens sans frontières. 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Août :

Samedi 5 : Soirée contes avec Séverine Sarrias "Bergers d'ici et d'ailleurs". 20 h 30 à la chapelle du Luguët. Libre participation.

Samedi 12 : 7^{ème} Nuit des étoiles soirée en 2 parties :

- 1) Arnaud Cançe « Le groupe du coin » 20 h 30. Salle polyvalente. Libre participation.
- 2) Observation des étoiles avec le club de Brassac les Mines Vers 22 h au Piroux .

Jeudi 17 : Soirée cinéma organisée par l'association Cézallier, vallée de la Sianne. Projection du film « les raisins de la colère ». 20 h 30 . Salle polyvalente. Libre participation.

Samedi 19 : Soirée Jazz manouche avec le groupe « Tripotes Swing » salle polyvalente 20 h 30. libre participation.

Vendredi 25 : Musique et contes avec Léo, Flavy et le conteur Cristian Omeiher. 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Samedi 26 et dimanche 27 : Fête de la St Roch animée par le comité des fêtes.

Septembre :

Samedi 16 : Les journées du patrimoine. Visite guidée des zones humides du Rayet. 14 h à 17 h Rdvs Plaine de guerre.

Décembre :

Mercredi 27 : Marché de la Saint Sylvestre 14 h 17 h salle polyvalente

Adresse de messagerie : anzatleluguët.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

<http://www.anzat-le-luguët.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie. Nous vous remercions de votre compréhension.



IPNS